

Trait d'Union

BULLETIN MUNICIPAL
DE PELOUSEY

Mai 2026



Fête des Brasseurs



Carnaval de l'école



La nouvelle équipe municipale



MAIRIE DE PELOUSEY

19 Grande Rue
25170 Pelousey



03 81 58 05 16



mairie@pelousey.com



www.intramuros.org/pelousey

Numéro d'appel en cas
d'urgence seulement :



06 49 78 75 84



Mairie

Mairie de Pelousey

19 Grande Rue
25170 Pelousey
03 81 58 05 16
mairie@pelousey.com
www.intramuros.org/pelousey

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

du mardi au samedi : 10h - 12h

lundi et vendredi : 16h - 18h

Les secrétaires répondent à vos appels dans les horaires de bureau, sauf le lundi matin.

Les week-ends et jours fériés, en cas d'urgence, vous pouvez joindre un élu de permanence au : 06 49 78 75 84

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat.



Bibliothèque

Bibliothèque :

03 81 55 91 18
bibliotheque@pelousey.com
Rappelons que le prêt de livres est gratuit

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi : 14h - 16h *

Jeudi : 16h30 - 17h30*

Samedi : 10h-11h30

(*Sauf vacances scolaires)



Engins à moteur

Horaires autorisés pour les engins à moteurs thermiques ou électriques :

Jours ouvrables :
8h30-12h et 14h-19h30

Samedi :

9h-12h et 15h-19h30

Dimanche et

jours fériés : 10h-12h

Rappel : brûler ses déchets verts est interdit



Sommaire

4

Informations communales

17

Comités consultatifs

19

Urbanisme

21

Le CCAS

21

École / Petite enfance

23

Nouveau à Pelousey

23

Bibliothèque

25

Associations

30

Événements passés

31

Informations pratiques

35

État civil

36

Agenda

Correspondant Est Républicain

Jean-Marie GUIERDET : 06 88 06 18 46
jmguierdet@orange.fr



TRAIT D'UNION DÉMATÉRIALISÉ :

Afin de favoriser le développement durable, nous vous proposons d'être informé(e)s de la mise en ligne de ce journal communal. Ainsi, en nous transmettant vos coordonnées, vous pourrez le consulter mais ne serez plus destinataire de l'exemplaire papier dans votre boîte aux lettres. Si vous le souhaitez, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie: mairie@pelousey.com

Hélène Sue : Conseillère municipale déléguée à la communication

Fanny Terraz-Laderrière : Conseillère municipale communication

Merci à notre comité de lecture du Trait d'Union :

Hélène Sue, Fanny Terraz-Laderrière, Valérie Brulé, Françoise Cusinato, Gaël Vissié

Crédits Photo : Mairie de Pelousey, Hélène Sue, Jean-Marie Guierdet, Adobe Stock; conseillers municipaux

Mise en page et impression :

L'IMPRIMEUR SIMON - Ornans

Directrice de la publication : Catherine Barthelet

Dépôt légal : Mai 2026





Édito du Maire



Le nouveau conseil municipal

Chères toutes, chers tous,

Nous tenons à nouveau à vous renouveler sincèrement nos remerciements au nom de toute l'équipe pour la confiance accordée à l'occasion de ces élections municipales, elle nous oblige et nous honore.

En suite du conseil municipal d'installation du 21 mars, les élus sont rapidement entrés en fonction. Nous vous avons diffusé une information afin de vous préciser les délégations qui ont été accordées à trois adjoints et deux conseillers municipaux.

Nous vous les rappelons ci-dessous :

- **Julien Sue**, 1^{er} adjoint, délégué à l'urbanisme, aux infrastructures et réseaux – conseiller communautaire suppléant
- **Valérie Brulé**, 2^e adjointe, déléguée à la vie sociale, à la citoyenneté et à la sécurité
- **Gilles Détrie**, 3^e adjoint, délégué à la préservation de l'environnement, du patrimoine et des bâtiments
- **Hélène Sue**, conseillère municipale déléguée à la communication et à la gestion du cimetière
- **Thierry Laurent**, conseiller municipal délégué aux finances et à la coordination des cantonniers



Les élus avec une délégation

Les élus ont tous signé la charte de l'élu local, qui rappelle le cadre dans lequel ils doivent exercer leur mandat, notamment, les principes et valeurs de laïcité, intérêt général, confidentialité, absence de conflit d'intérêt, etc.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons créé des commissions dans lesquelles siègent les élus. Elles préparent les décisions qui seront actées en conseil municipal.

LES COMMISSIONS DE LA COMMUNE

URBANISME

Julien SUE
Benjamin ZILLI
Gauthier GERMAIN
Gaël VISSIÉ

COMMUNICATION

Hélène SUE
Fanny TERRAZ-LADERRIERE
Gaël VISSIÉ
Françoise CUISINATO

CONTRÔLE FINANCIER

Catherine BARTHELET (Psdte)
Gilles DETRIE
Thierry LAURENT
Françoise FUMEY
Julien SUE
Fanny TERRAZ-LADERRIERE
Valérie BRULÉ

FESTIVITÉ

Valérie BRULÉ
Françoise CUISINATO
Fanny TERRAZ-LADERRIERE
Élodie SASSARD

MAPA

Catherine BARTHELET (Psdte)
Gilles DETRIE
Thierry LAURENT
Françoise FUMEY
Julien SUE
Fanny TERRAZ-LADERRIERE
Valérie BRULÉ

SÉCURITÉ

Valérie BRULÉ
Florence JOYANDET

REPRÉSENTANTS AUX INSTANCES

Les élus ont aussi été nommés dans différentes instances ou structures, vous les retrouvez ci-dessous :

Organismes	Délégués proposés
SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon)	DÉTRIE Gilles : élu prédésigné pour représenter GBM au SIEVO et Gaël VISSIÉ, suppléant
SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux)	BARTHELET Catherine, SASSARD Élodie (titulaires) et VISSIÉ Gaël + GUENIN Christine (2 suppléants)
AUDAB Besançon-centre Franche-Comté (Agence d'Urbanisme)	SUE Julien
COFOR (Communes Forestières)	DÉTRIE Gilles
CNAS (Centre National d'Action Sociale)	FUMEY Françoise (élue) PETIT Solange (agent)
Correspondant défense	GAYET Patrice

COMMISSION ÉLECTORALE

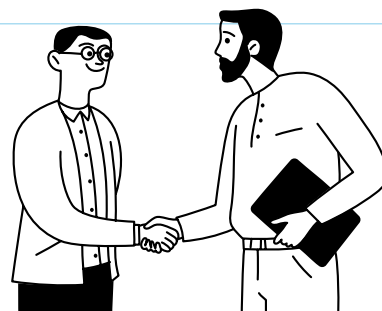
Elle doit être composée également de membres extérieurs au conseil municipal et présidée par un élu.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
LAURENT Thierry	CUSINATO Françoise
JEUDY Marie-Hélène	JEANGUYOT Serge
MASSON Denis	CURTIT Nicolas

RÉFÉRENTS DE DOMAINES

Certains élus sont nommés plus particulièrement référent d'un domaine :

Organismes	Référents proposés
AMBROISIE	DÉTRIE Gilles
PRÉVENTION ROUTIÈRE	BRULÉ Valérie
DÉFIBRILLATEUR	BRULÉ Valérie
Projet EDucatif Territorial (PEDT)	BRULÉ Valérie



LES COMITÉS CONSULTATIFS

Nous avons également créé des comités consultatifs qui intègrent des non élus. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal et prépare les décisions du conseil municipal.



FLEURISSEMENT EMBELLEMENT

Christine GUENIN
Martine BOUCHEY
Françoise CUSINATO
Sylvie WURTH, Céline CANDAS
Patricia BOUDRY,
Séverine DREZET
Chantal BERTHIER
Thérèse BERNARDOT
Claudine GOUX
Virginie MERCIER



ENVIRONNEMENT FORÊT

Gilles DÉTRIE
Serge JEANGUYOT
Gaël VISSIÉ
Philippe BRULÉ
Sylvain PICAUD
Thierry ROY
Jean-Luc PETITPERRIN
Michel POUZOL



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Gilles DÉTRIE
Enzo GIRARDOT
Gauthier GERMAIN
Kevin DERENDINGER



JEUNES CITOYENS

Patrice GAYET
Benjamin ZILLI
Aurore BAULIEU

*Les jeunes sont intégrés
chaque année en
septembre.*



RÉSERVE CITOYENNE

Patrice GAYET
Valérie BRULÉ
Philippe BRULÉ
Éric BARTHELET
Gabin SUE
Céline CANDAS



Patrice Gayet, qui a en charge la réserve citoyenne, vous explique page 17 les objectifs de cette commission nouvelle car malheureusement elle n'a pas eu le succès escompté mais il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

La commission des impôts directs



La commission des impôts directs doit être présidée par le Maire. Elle est composée de **6 titulaires et 6 suppléants**, qui ont été choisis par les services fiscaux à partir du double de noms proposés. Voici les personnes qui ont été retenues :

M. RICLOUX Benoit
M^{me} JOYANDET Florence
M. COIFFIER Daniel
M^{me} BAULIEU Aurore
M. LAURENT Thierry
M^{me} NICOD Christiane

M. VISSIÉ Gaël
M^{me} SASSARD Elodie
M. GERMAIN Gauthier
M^{me} GHARBI Stéphanie
M. BELOT François
M^{me} BINDA Marie-Cécile

Élections communautaires

Par ailleurs, les élections étaient aussi communautaires : comme elle l'avait indiqué, **notre maire** s'est présentée et a été élue tout d'abord vice-présidente animatrice du secteur ouest lors de l'installation du premier comité de secteur puis également **1^{re} Vice-Présidente de Grand Besançon Métropole**, en charge du plan de mandat 2040, du projet de territoire, de la prospective et de la relation aux élus.

Les élus des 13 communes du secteur ouest ont également élu **Patrick Ayache, Maire de Pirey**, en tant que 2^e VP. Il sera en charge de l'Enseignement supérieur, du tourisme et de l'attractivité. Et enfin, **Emile Bourgeois, Maire de Franois**, a été élu conseiller communautaire délégué, en charge des infrastructures eaux pluviales et assainissement.



Nos 15 Vices-Présidents autour du nouveau Président

POINT INFO

TRAVAUX RELAYÉS AVEC **GRAND BESANÇON METROPOLE**

- Les **tampons d'eaux usées** voilés et très bruyants ont été réparés par le service assainissement rue du Chanot. Les riverains sont soulagés !
- Des travaux de **pose de bordures et d'avaloirs** ainsi que d'agrandissement de grilles existantes ont été portés rue du Séminaire pour gérer les eaux pluviales de chaussée.
A noter la participation financière d'un particulier pour ce projet.



- La **réparation de l'horloge astronomique** qui gère l'éclairage public de l'entrée du village (Grande Rue) a été effectuée.



- **Rue de Chenevières** : cette petite rue en terme de linéaire avait réellement besoin d'une rénovation, les nids de poules étaient vraiment conséquents ! Les travaux ont été menés en avril par l'entreprise Roger Martin, sous maîtrise d'ouvrage de GBM.



- L'opération **balayage mécanique des rues** s'est déroulée fin avril. Nos employés préparent cette intervention en nettoyant en amont les trottoirs. ●

TRAVAUX À VENIR AVEC **GRAND BESANÇON METROPOLE**

LE PONT ST MARTIN

Cette année, des travaux conséquents vont être portés sur le pont Saint-Martin (qui fait la liaison entre la rue du Pré Saint-Martin et la rue de la Fontaine).

300 000 €
de travaux engagés

Des études sur la structure et la solidité par des cabinets spécialisés et experts avaient été menées en amont et elles ont malheureusement révélé des failles importantes. Les travaux sont estimés à ce jour à environ 300 000 € et vont durer plusieurs semaines avec une circulation

interrompue au moment des travaux car il faudra en réalité remplacer complètement le pont ! Les études opérationnelles sont en cours, pour un commencement des travaux en fin d'année probablement après le lancement et suivi de la procédure de marché public.

ROUTE DE GRAY

En mai, des travaux d'assainissement seront également portés route de Gray afin de mieux gérer les eaux pluviales de chaussée. Le passage de caméras dans les réseaux a fait apparaître qu'un réseau, pour des raisons inexplicables, était obstrué par des gravats, engendrant des dégâts chez les riverains.



Après travaux

Étais de soutien



Fracture et affaissement des dalles

Travaux portés par le SYDED

Les **travaux d'enfouissement** de câbles électriques portés par le Syded se poursuivent Grande Rue. Nous sommes dans l'attente des enrobés qui ont été repoussés afin de ne pas perturber la course cycliste de grande envergure du 17 avril.

orange™

Travaux portés par Orange

Orange est intervenu en avril pour remplacer le poteau en bois qui penchait et menaçait de tomber sur la chaussée route de Gray !



Petits et grands travaux communaux



Fuite d'eau

À la suite d'une interpellation du SIEVO (syndicat des eaux) nous signalant une fuite potentielle d'eau potable sur le bâtiment du Pôle Petite Enfance, une intervention de l'entreprise SARI (700 €) a permis de localiser cette fuite et l'entreprise COLAS (1 300 €) est intervenue pour la réparer.



Panneaux de circulation

Les panneaux de circulation en suite de l'accident de la route de l'entrée de la commune, grande rue, ont été changés et pris en charge par le tiers identifié. Malheureusement, un nouvel accident a eu lieu mi-avril au centre du village et c'est, cette fois, des panneaux d'indication de la commune qui ont été endommagés. Là

aussi, la commune a pu identifier le responsable, qui a été accompagné par les gendarmes à la brigade car contrôlé en état d'ébriété à 16h...



Le curage des fossés d'eaux pluviales a été réalisé par l'entreprise SDELEC route de Champagny et sur une partie de la rue de Genièvre avec la mise en place d'un enrochement pour stabiliser le talus. Le coût global de cette opération est de 6 500 € avec les interventions réalisées en 2025 pour toute la rue de Genièvre.

Une **nouvelle ligne téléphonique d'urgence** a été mise en place à la Maison de la Noue avec SFR. Il s'agit d'une obligation réglementaire pour l'accès pour tous à la grande salle, d'avoir une ligne d'urgence non analogique.

La **réparation du volet** de la salle de convivialité a été effectuée par l'entreprise Répar' Store à la maison de la Noue.

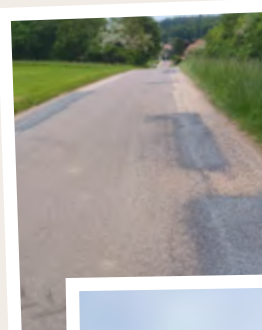
Des **brises-soleils et volets** ont été réparés à l'école primaire et maternelle par la même entreprise pour un coût global de 1700€ (avec la maison de la Noue).

Les **chéneaux** en très grande hauteur ont été nettoyés par l'entreprise GTY au-dessus de l'appartement communal (ancien presbytère) et un chéneau du garage de la mairie a également été réparé pour un total de 1 400 €.

L'achat d'un **vidéoprojecteur** (550 €) a été très apprécié par la professeure qui était dans l'attente du remplacement de celui devenu obsolète.

La **fuite** signalée par le SIEVO sur le poteau d'incendie vers la place de Mozzagogna a été réparée par les services du SIEVO.

Comme chaque année, la commune a porté une opération de **rebouchage des nids de poule** avec l'entreprise Bonnefoy (3 900€). Ont été prioritaires les rues de Champagny et accotements de la Voie Romaine.



Conseil d'école



Pour mémoire, notre école accueille 171 élèves répartis en 7 classes. De nombreux projets pédagogiques et éducatifs sont conduits comme la participation à « La Citadelle chante » ou un projet chorale financé par l'APE...

Parents d'élèves et élus ont salué ce fort engagement de l'équipe éducative pour porter et participer à des projets variés qui enrichissent les apprentissages des enfants.

Le directeur a expliqué la mise en place de l'éducation à la vie affective et relationnelle, qui s'ajoute au dispositif PHARe (lutte contre le harcèlement)

afin de toujours faciliter et améliorer le respect entre les élèves.

Le Service Minimum d'Accueil a été mis en place mardi 31 mars car 2 enseignantes étaient en grève. Un grand merci aux ATSEM qui ont assuré cet accueil, très apprécié des parents qui sont en difficulté de garde ou réquisitionnés dans leur travail (milieu médical...).

L'une de nos ATSEM ayant demandé une réduction de son temps de travail, la commune a embauché pour le compléter Clara Muller, bien connue des parents car elle a déjà exercé des stages, remplacements et un service civique dans l'école maternelle.

TRAVAUX À VENIR



- Le devis a été validé auprès de l'entreprise Boiteux (3 700 €) pour le changement des luminaires des classes du primaire du haut. Ils seront passés en LED, ce qui apportera davantage de confort et permettra des économies.

Un autre devis a été signé pour l'installation d'un brise-soleil en classe de CE1 (600€) avec à nouveau Répar'Store.

Classement des archives

Après la nouvelle opération menée avec la direction des archives départementales, les archives devant être détruites ont été évacuées à la papeterie de Novillars. Merci à Julien Sue qui a coordonné cette intervention.



SITE DU CHÂTEAU D'UZEL

Le Maire a relaté en conseil municipal la restitution de l'étude portée par l'AUDAB (Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté) concernant le Château d'Uzel et ses perspectives.

Concernant les bâtiments, l'état des lieux réalisé avec la Fondation Pluriel devrait leur permettre de mieux arbitrer les choix qu'ils devront opérer sur le devenir de chacun des bâtiments actuellement vacants. De nombreuses opportunités sont envisageables mais il faut veiller à leur réalisation conjointe (en lien avec le projet agricole par exemple) et à leur faisabilité avec le document d'urbanisme. Le Maire a rencontré ensuite la coopérative Terre comtoise qui lance une étude pour la reprise du site d'Uzel, avec la possible installation d'une exploitation en poulets de chair et la remise en route de l'abattoir. Un comité de pilotage dont la commune fera partie sera formé pour essayer de relancer cette filière, avec la marque Uzel.



DEMANDE D'ARRÊTÉ DE CATASTROPHES NATURELLES

La commune a effectué auprès de la Préfecture la demande d'arrêté de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2025, ce qui a, en effet, engendré de graves dommages sur 6 habitations. **La décision ministérielle sera communiquée à tous les habitants dès que reçue.**



Les bombes de protoxyde d'azote

On les retrouve malheureusement en forêt le long de nos routes...

MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le protoxyde d'azote (N₂O) est un gaz utilisé dans les bonbonnes d'usage médical et industriel, les siphons à chantilly, les aérosols d'air sec...

Détourné de son usage initial pour ses propriétés euphorisantes, il est transféré dans des ballons de baudruche afin d'être inhalé

POURQUOI EST-IL DÉTOURNÉ ?

Inhalé, le N₂O provoque des rires incontrôlables (d'où le nom de gaz hilarant), une sensation d'ébriété et des distorsions audiovisuelles. Les effets apparaissent et disparaissent très rapidement en 2 à 3 minutes. Son usage est de ce fait banalisé, surtout auprès des adolescents.

QUELS SONT LES RISQUES IMMÉDIATS ?

Perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risque de chute, nausées, vomissements, maux de tête, crampes abdominales...

QUELS SONT LES DANGERS à LONG TERME ?

Pertes de mémoire, troubles de l'érection, baisse de la tension artérielle, perturbations du rythme cardiaque, troubles psychiques. A fortes doses, la moelle épinière peut être endommagée, avec un risque de sclérose combinée de la moelle

UNE PRATIQUE à RISQUE :

En 2019, 25 signalements d'effets sanitaires sévères (avec atteinte du système nerveux et de la moelle épinière) dont 10 graves avec des séquelles pour certains cas (jusqu'à la paralysie) ont été signalés par le Ministère de la Santé.

Commission communale DES IMPÔTS DIRECTS

La dernière commission du mandat précédent s'est tenue samedi 7 février. Le maire a remercié les commissaires qui se sont investis dans cette commission avec sérieux tout au long du mandat.



1 617 hbts

Données INSEE de janvier 2026

La population municipale est confirmée à 1617 habitants et la population totale à 1642 habitants !

MENSUALISATION SIEVO

Le SIEVO met en place la mensualisation de vos factures d'Eau et d'Assainissement.

Si vous êtes intéressés merci d'en faire la demande par mail à contact@valdelognon.fr ou par téléphone au 03 81 58 26 26



Un contrat de mensualisation et un mandat de prélèvement vous seront envoyés.

Il devront être retournés complétés, signés et accompagnés obligatoirement d'un RIB.

Cette option et le retour des documents doivent parvenir au SIEVO avant le prochain cycle de facturation,

Après émission de votre prochaine facture semestrielle un échéancier sera établi vous informant de la date et du montant du prélèvement.



Chiens interdits

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène et la sérénité de tous, nous tenons à rappeler aux propriétaires d'animaux que l'accès à l'agorapace est strictement interdit aux chiens.

Nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun pour que le parc reste un lieu de détente privilégié pour les familles.

Budget communal

BILAN 2025

L'arrêt des comptes 2025 a été réalisé par le nouveau conseil municipal car les éléments n'étaient pas validés début mars par les services de la trésorerie.

Voici le résultat pour le budget principal du Compte Financier Unique 2025

	Résultat clôture	Part investissement	Résultat exercice	Transfert par opération d'ordre	Résultat clôture
Fonctionnement	93 406,76 €	0 €	170 024,75 €	0 €	263 431,51 €
Investissement	89 784,53 €		62 527,82 €	0 €	152 312,35 €
Total	183 191,29 €	0 €	232 552,57 €	0 €	415 743,86 €

La commune a terminé l'année avec un excédent important, ce qui s'explique par le Crédit Relais de 600 000 € qu'elle doit rembourser. Ce crédit a été contracté dans l'attente de la perception du solde des subventions du pôle petite enfance et du FC TVA.

Compte Financier Unique 2025 – LOCAUX COMMERCIAUX

	Résultat clôture	Part investissement	Résultat exercice	Transfert par opération d'ordre	Résultat clôture
Fonctionnement	1 029,24 €	0 €	775,68 €	0 €	1 804,92 €
Investissement	26 255,25 €		10 120,42 €	0 €	36 375,67 €
Total	27 284,49 €	0 €	10 896,10 €	0 €	38 180,59 €

Peu de mouvements ont été observés en 2025 sur le budget locaux commerciaux. Les loyers sont perçus régulièrement et la commune n'a pas dû porter de travaux.

Compte Financier Unique 2025 – CAVEAUX

	Résultat clôture	Part investissement	Résultat exercice	Transfert par opération d'ordre	Résultat clôture
Fonctionnement	-1 372,79 €	0 €	-393,01 €	0 €	-1 765,80 €
Investissement	-202,23 €		393,01 €	0 €	190,78 €
Total	-1 575,02 €	0 €	0 €	0 €	-1 575,02 €

Il s'agit sur ce budget d'observer le déstockage des caveaux vendus.

Budget primitif 2026

Les budgets 2026 ont été travaillé par l'ancienne équipe municipale, aux côtés de Solange Petit, salariée en charge du budget. Une rencontre avec la conseillère aux décideurs locaux a par ailleurs permis de valider la mouture de ces budgets 2026.

Pour information, la trésorerie a été victime d'une panne conséquente qui a empêché l'accès aux données financières aux conseillers et aux décideurs locaux et qui a retardé l'accès aux communes aux données de clôture de l'exercice ainsi qu'au compte unique financier (CFU). C'est pourquoi, c'est la nouvelle équipe qui a effectué la clôture des comptes 2025. Il est bon de rappeler le contexte particulier dans lequel la construction budgétaire s'est effectuée en raison de plusieurs facteurs, comme bien entendu la loi de finances qui a tardé à être adoptée, de la même façon que l'an passé.

Le budget est proposé avec un maintien des taux des taxes dont le montant global devrait évoluer tout de même grâce à une légère évolution des bases cette année, la nouvelle équipe a validé ce principe.

Concernant les **dépenses énergétiques une baisse importante est constatée de l'ordre de 19 000 €** pour l'électricité et pour le contrat gaz, mais, depuis les conflits internationaux nous assurent d'une nouvelle hausse en 2027 malheureusement !

On note par contre une légère **hausse des coûts des contrôles obligatoires** qui sont nombreux : contrats annuels obligatoires avec des bureaux de contrôles pour la sécurité des bâtiments et des jeux, maintenance obligatoire des équipements type défibrillateurs...

Les nouvelles dépenses récurrentes se pérennisent comme la destruction obligatoire des nids de frelons ou la stérilisation des chats errants...

Concernant le périscolaire et en suite d'une rencontre avec les référents, le Maire expose les augmentations de ce budget qui sont dues en partie par la nouvelle évolution salariale dans le respect des conventions collectives, le prix du repas (répercussion du prix des matières premières et de l'application de la loi Egalim qui impose plus de produits bios et locaux). La nouvelle équipe municipale sera appelée à valider une évolution des tarifs pour que la commune ne soit pas seule à absorber cette augmentation (voir tarifs des services page 14).

tion des dépenses, il devient malgré tout impossible de contenir les frais fixes à fonctionnement équivalent. La commune poursuit son adhésion au groupement de commandes avec Grand Besançon afin de pouvoir bénéficier des meilleurs tarifs pour toutes les dépenses comme les contrats d'électricité, de maintenance des copieurs, d'achats de fournitures d'entretien et

Concernant le budget principal, il est à nouveau caractérisé cette année par l'**opération en investissement pour le pôle petite enfance**, dans la mesure où la commune va percevoir cette année le solde des subventions et le FC VTA qui va lui permettre de rembourser le crédit relais de 600 000 €.

À noter que la commune avait contracté un prêt de 300 000 € avec la Banque des territoires dont le taux est aligné sur le livret A. Il est ainsi passé de 3,4% à 1,9%, très bonne nouvelle !

Le niveau d'endettement deviendra donc plus raisonnable après le remboursement du crédit relais. Le niveau d'endettement est de 424,53 € par habitant, soit en dessous de la moyenne des communes de même strate. (545 €).

424,53 €
taux d'endettement
par habitant

Côté investissements, en dehors du pôle petite enfance, **les interventions seront limitées** mais toutefois diverses : passage au led de l'éclairage des salles de classe du haut du primaire, plantations d'arbres en forêt et hors forêt avec l'opération une naissance = un arbre planté, le remplacement du radar pédagogique de la Grande Rue, l'achat annuel récurrent de livres pour la bibliothèque...

Il faut noter et rappeler que les travaux de requalification de la Grande Rue réalisés en 2025 sont intégrés dans le budget de cette année par le biais du versement d'un fonds de concours à Grand Besançon Métropole. Sont également intégrés les interventions rue de Champagny et rue des Craits, soit un total exceptionnel de 193 000 €.

Le budget caveaux ne subira que quelques variations dues à d'éventuelles ventes.

Le budget des locaux commerciaux reste également stable, la part communale nécessaire à son équilibre diminue de moitié par rapport à l'an passé.

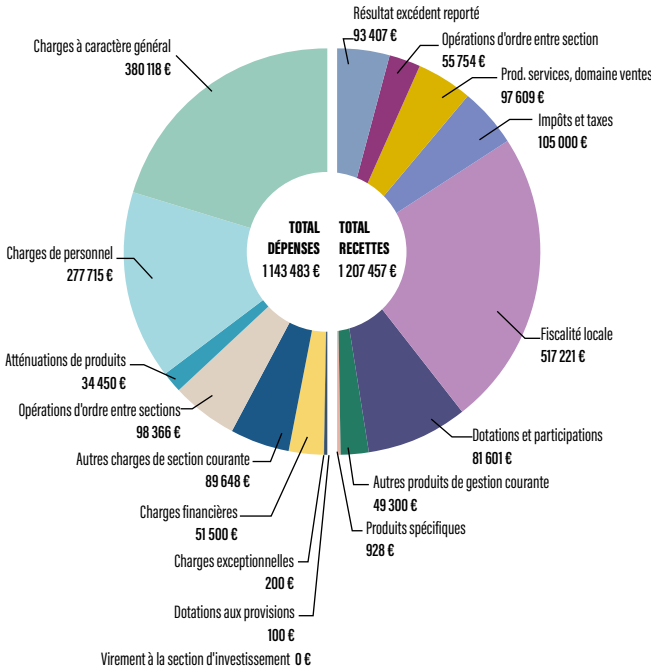
Quant au budget CCAS, le primitif 2026 a été validé avec le recours d'une subvention communale de 4 000 €, soit une augmentation de 500 € après de très nombreuses années au même niveau.

-19 000 €
Baisse des dépenses
énergétiques

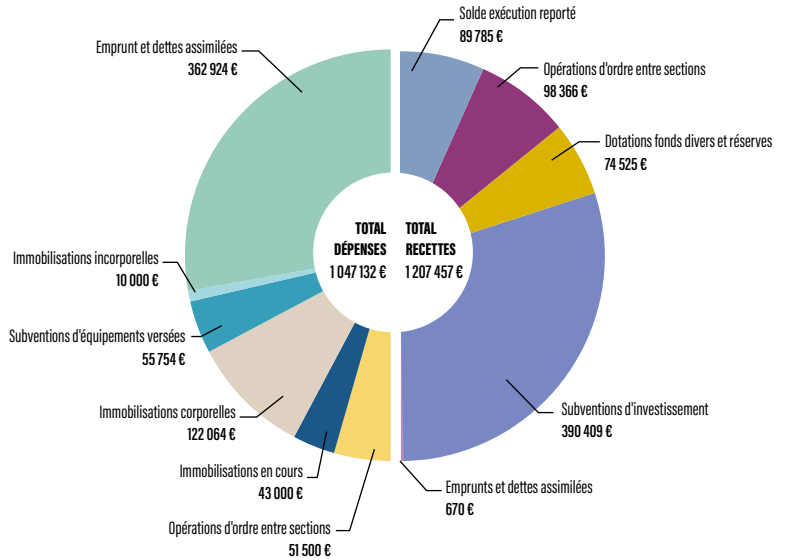
Le nouveau contrat avec le fournisseur de téléphonie a permis d'apporter une baisse significative du coût des contrats mais, malgré tous les efforts conduits de rationalisa-

Le budget communal 2026

FONCTIONNEMENT

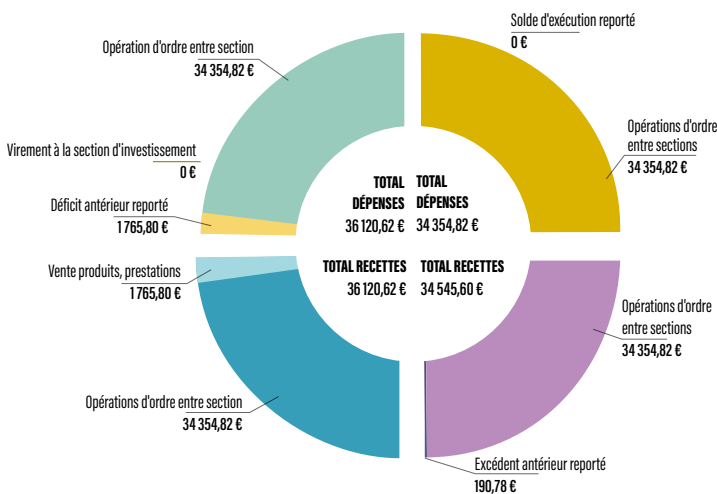


INVESTISSEMENT



Budget caveaux

FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT



Attribution de subventions aux associations

Le conseil municipal a validé les subventions suivantes pour l'année 2026

Harmonie	Pouilley-les-Vignes	305 €
ALE	Pelousey	2 000 €
APE	Pelousey	1 600 €
PSA	Pelousey	500 €
Club de Vignottes	Pelousey	700 €
Étoile - section hand	Pouilley-les-Vignes	400 €
Les Restos du Coeur	Besançon	100 €
Secours populaire	Besançon	100 €
Banque alimentaire	Besançon	100 €
Secours catholique	Pouilley-les-Vignes	100 €
Festi'Pelousey	Pelousey	1 500 €
Amicale cycliste bisontine	Besançon	400 €
L'avenir à vélo	Pelousey	400 €
La ronde de l'espoir (si passage)	Besançon	300 €
Handball Club	Pouilley-les-Vignes	150 €
Le souvenir Français	Audeux	150 €
TOTAL		8 805 €

Les associations communales bénéficient toutes d'avantages en nature comme la mise à disposition gratuite des salles communales, l'utilisation du matériel communal ou encore l'accès au copieur de la mairie...

Tarifs des concessions, monuments ou jardin du souvenir

Les élus ont validé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et de maintenir les tarifs suivants :

CONCESSION (BP commune)	DURÉE	TARIF
Fosse simple	30 ans	120,00 €
Pour chaque renouvellement de concession	30 ans	80,00 €
Fosse double	30 ans	180,00 €
Pour chaque renouvellement de concession	30 ans	100,00 €
Monument (columbarium, caveau, cavurne)	30 ans	120,00 €
Pour chaque renouvellement de concession	30 ans	80,00 €
Columbarium		1 100,00 €
Caveau		1 500,00 €
Cavurne (ou mini-tombe)		200,00 €
Jardin du souvenir, dépôt de cendres		50,00 €

Location des salles et de la Maison de la Noue

Personnes physiques ou morales	Journée	1/2 Journée	Week-end
Salle St Martin - Grande salle			
Habitants de Pelousey	130 €	80 €	240 €
Associations	80 €	-	-
Entreprises commerçants artisans de Pelousey	130 €	80 €	-
Entreprises commerçants artisans de l'extérieur	190 €	120 €	-
Salle St Martin - Salle annexe			
Habitants de Pelousey	55 €	20 €	-
Maison de la Noue - Grande salle			
Associations	80,00 €	- €	-

Location de photocopieur

Désignation	Prix unitaire
Photocopie A4 Noir et blanc	0,15 €
Photocopie A3 Noir et blanc	0,30 €
Photocopie A4 Couleur	0,50 €
Photocopie A3 Couleur	0,80 €

Le périscolaire

Du fait de la conjoncture, les tarifs de l'accueil périscolaire ont été augmenté de 3 %.

Il est à noter que la fréquentation est en légère baisse (juste un à deux enfants en moins de façon récurrente) le mercredi, pendant les vacances et le soir, où l'on constate une baisse du nombre d'enfants accueillis à partir de 18 heures.

En ce qui concerne la restauration scolaire, 100 enfants sont accueillis en moyenne le midi, ce qui nécessite l'intervention de 9 animateurs et la directrice. De par cette importante fréquentation, qui ne peut être qu'encourageante, il est impossible de réduire le nombre d'animateurs, qui ont bénéficié d'une revalorisation de leur salaire dans le respect de leur convention collective.

De plus, vient s'ajouter à l'évolution du coût du personnel, une nouvelle augmentation du prix des repas. Ainsi, il est constaté une augmentation des dépenses et surtout une diminution des recettes qui engendrent une augmentation de la participation communale de 9%, hausse atteignant 82 000 € en 2026 malgré l'augmentation de 3%.

Propriétaires : pensez à nous signaler les changements d'occupation de vos biens immobiliers

Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants ont été maintenues lors de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2023. Pour mettre en œuvre cette taxation, l'administration fiscale doit pouvoir correctement identifier l'ensemble des locaux concernés.

Pour cela, une déclaration de la situation d'occupation des biens immobiliers (résidence principale, secondaire, local vacant, etc) incombe aux propriétaires depuis 2023.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, en tant que propriétaire de logements et de dépendances (cave, garage, parking, etc.), vous devez déclarer la situation d'occupation ainsi que les changements d'occupation de vos biens sur le site impots.gouv.fr.

Si aucun changement n'est intervenu depuis votre dernière déclaration, vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Par contre, si un changement est intervenu entre le 2 janvier 2025 et le 1^{er} janvier 2026 inclus (changement de locataire ou nouvellement loué, logement devenu vacant...), vous devez le déclarer avant le 30 juin 2026 depuis le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** », accessible dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr, préalablement créé et activé.

Si vous n'avez pas accès à internet, un formulaire papier à compléter est disponible dans un service des impôts des particuliers ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous.

En cas d'absence de déclaration, ou d'inexactitude des informations déclarées, une amende de 150 € par local est prévue par le législateur (article 1770 terdecies du code général des impôts). Nous vous invitons donc à régulariser au plus vite votre situation en cas de besoin.

150 €

d'amende en l'absence de déclaration

Pourquoi déclarer la situation d'occupation de mes logements ?

Cette déclaration permet à la DGFIP de savoir si vous occupez ce bien, s'il est vacant ou, s'il est loué, de connaître l'identité des personnes qui figurent sur le bail de location. L'objectif est de déterminer si le local doit être exonéré de taxe d'habitation car c'est

votre résidence principale ou la résidence principale de la personne à qui vous le louez, ou imposé à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou à la taxe sur les logements vacants.

Quelles informations déclarer ?

Vous devez indiquer pour chacun de vos biens les changements d'occupation intervenus en 2025.

Il peut s'agir :

- d'un nouveau local que vous occupez ;
- d'un local devenu vacant, ce qui implique que le logement ne soit pas meublé et reste inoccupé tout au long de l'année ;
- d'un logement loué soit de manière saisonnière, soit à l'année. Pour les locations de longue durée, vous devez indiquer l'identité des titulaires des baux lorsqu'ils ont changé au cours de l'année 2025.

Lorsque des locaux annexes (parking, garage, cave, piscine, etc...) dépendent de votre logement, ils doivent être déclarés à l'appui de la même déclaration d'occupation et en même temps que ce dernier.

Les données d'occupation connues de l'administration fiscale sont pré-remplies dans le formulaire de déclaration en ligne disponible dans votre espace professionnel sur le site impots.gouv.fr, rubrique « **Biens immobiliers** ». En cas de changement de situation par rapport aux informations indiquées, il convient de déclarer le cas échéant le nouvel occupant ou la vacance du local.

Vous ne trouvez pas la réponse à votre situation ?

Vous avez besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ? Nos agents sont à votre disposition au 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Pour toute question d'ordre technique concernant votre démarche en ligne, il est possible de contacter le service d'assistance aux téléprocédures :

- par formulaire électronique, depuis la rubrique « **Contact et prise de RDV** » accessible sur la page d'accueil du site impots.gouv.fr, rubrique > Vous êtes Professionnel > Votre demande concerne « **Une assistance aux téléprocédures** » ;

FOCUS

PELOUSEY,
TERRE DE TALENTS

La commune lance un appel à l'ensemble de la population afin de **mettre en lumière les réussites des talents de pelouséens(nes)** qu'elles soient sportives, scolaires, humanitaires, etc.

Ces parcours exemplaires sont une source de fierté collective et méritent d'être valorisés.

Parents, associations, enseignants et habitants sont invités à se manifester auprès d'Hélène Sue pour signaler les performances, diplômes ou distinctions obtenues. L'idée est de célébrer leurs réussites et encourager les générations futures à suivre ces beaux exemples.



Contact : helene.sue@pelousey.com

La lanterne

Suite aux fortes précipitations de la fin d'hiver, le ruisseau de la Lanterne est sorti de son lit, heureusement sans engendrer de dégâts.



RANGEMENT DES GARAGES

Samedi 2 mai une partie des élus s'est réunie pour opérer un grand ménage de printemps dans les garages municipaux. Le but étant de faciliter l'accès au matériel mis à disposition des habitants.

Un petit souvenir
du bouleau de
l'Himalaya d'Olivia

L'opération **une naissance = un arbre** continue.

Un bouleau de l'himalaya a été planté pour Olivia.

Réserve citoyenne

Nous souhaitons créer un groupe de personnes volontaires, dynamiques, disponibles sous forme d'une réserve citoyenne pelouseenne.

Celle-ci pourrait ponctuellement être appelée en urgence pour aider la commune ou un particulier en cas de sinistre naturel tels qu'une tornade, une pluie majeure exceptionnelle, un incendie, un éboulement, une chute d'arbre, un effondrement de terrain etc.

Cette réserve pourrait également être appelée sans urgence pour l'amélioration d'un bien communal, la salle Saint-Martin, le nettoyage de la rivière de la Lanterne ou de la Noue ou le nettoyage d'un lieu emblématique du village comme l'église ou le parc.

Cette réserve ne se substituera pas aux employés communaux, elle ne sera une réserve stimulée que pour des événements exceptionnels, et le tout dans une ambiance conviviale et légère où toutes vos compétences seront très appréciées et bien sûr en tout premier votre engagement pour notre village de Pelousey.

Si vous souhaitez être intégré dans cette réserve volontaire citoyenne merci de me confier votre portable afin d'intégrer un groupe Whatsapp qui ne sera stimulé que si nécessaire. Je compte sur votre engagement citoyen pour notre village.

Patrice Gayet ●



Inscription en mairie

Bois bord de route

Cette année encore, la formule « stères bord de route » est reconduite. Le bois de chauffage proposé en morceaux de 1m sera vendu par lots de 4 stères aux habitants de la commune qui en font la demande.

Montant : 43€ le stère

Renseignements et inscriptions en mairie



COMITÉ FORÊT



Le premier comité consultatif Environnement Forêt de la nouvelle équipe municipale s'est réuni récemment pour aborder les défis et les opportunités liés à la gestion de la forêt communale.

Lors de cette séance, Quentin Metz, Technicien Forestier Territorial à l'Office National des Forêts a présenté le rôle central de l'établissement dans la préservation et l'exploitation durable des massifs forestiers. La forêt communale de Pelousey, riche en biodiversité et en ressources, a été mise en lumière à travers ses atouts majeurs mais aussi ses fragilités, notamment face au changement climatique. Les enjeux environnementaux (protection des écosystèmes) et financier (nécessité de rentabiliser les ressources bois), ont été au cœur des discussions. Les membres du comité consultatif ont élaboré des propositions à soumettre au conseil municipal

concernant la destination des bois à couper lors de la prochaine saison.

La nécessaire régénération des parcelles pour préparer dès aujourd'hui la forêt de demain a été exposée. Elle désigne le processus de renouvellement des arbres dans une zone forestière.

Celle-ci est soit :

- Naturelle : par repousse spontanée des rejets (nouvelles pousses à partir des souches),
- Artificielle : par plantation de jeunes plants sélectionnés pour leur adaptation au climat et aux sols.

Son objectif est d'assurer la pérennité de la forêt, sa diversité et sa capacité à stocker du CO2 tout en préservant les ressources en bois de demain. Une gestion équilibrée entre régénération et exploitation est essentielle pour concilier écologie et économie. Ces réunions sont essentielles pour une gestion concertée et visionnaire du patrimoine forestier local.



Parcelle en régénération, elle a été plantée en fin d'été 2025.



COMITÉ JEUNES CITOYENS

Commémoration du 8 mai : la jeunesse s'empare de l'histoire du 8 mai dernier

La commune de Pelousey a célébré la commémoration du 8 mai devant un public nombreux. **Les voix du comité Jeunes Citoyens** ont résonné, rappelant à tous que le souvenir de la Résistance n'a pas d'âge.

Un hommage vibrant à Henri Fertet

Les jeunes citoyens ont lu une lettre d'Henri Fertet, lycéen bisontin, fusillé à la Citadelle de Besançon en 1943 à l'âge de 16 ans et devenu un symbole de courage et de sacrifice.

En choisissant ce texte avec Patrice Gayet et Valérie Brulé, les jeunes ont créé un pont direct entre l'adolescence d'hier et celle d'aujourd'hui. Les mots d'Henri Fertet, ont trouvé un écho particulier dans le silence recueilli de l'assemblée.

« *Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux.* » – Extrait de la dernière lettre d'Henri Fertet.

Pour les habitants de Pelousey, voir leur jeunesse porter ces messages est une preuve de la vitalité des valeurs républicaines dans la commune. Madame le Maire a salué cette intervention, rappelant que la paix est un héritage fragile qu'il appartient aux nouvelles générations de protéger.

81 ans après la fin du conflit, l'héroïsme d'un adolescent de 16 ans continue d'inspirer et de guider les citoyens de demain.



La Commission Jeunes Citoyens de Pelousey ne se contente pas d'assister aux cérémonies ; **elle y participe activement.** Cet engagement s'inscrit dans une démarche de citoyenneté active voulue par la municipalité.

- **Transmission** : En s'appropriant les textes des résistants, les jeunes deviennent les nouveaux passeurs de mémoire.
- **Compréhension** : Ces lectures permettent aux jeunes de mieux saisir les enjeux de la liberté.
- **Présence** : Leur participation symbolise l'importance du renouvellement générationnel lors des fêtes nationales.

Le comité jeunes citoyens organise une matinée **Pelous'Est Propre le samedi 27 juin** dans différents quartiers du village. **Venez-les rejoindre !**

COMITÉ FLEURISSEMENT



Réunion du comité

La commission fleurissement s'est réunie afin de planifier les plantations pour fleurir notre village. Christine Guenin en, charge de cette commission vous invite à rejoindre son équipe.



N'hésitez pas à vous faire connaître **en mairie**

Du vert et des couleurs : Pelousey se fait une beauté !

C'est une journée qui fleure bon le printemps et la convivialité ! Ce samedi 16 mai, les membres du comité consultatif fleurissement se sont retrouvés, outils en main et avec bonne humeur, pour mener à bien la campagne annuelle de plantations.

Leur objectif ? Embellir notre cadre de vie, apporter des touches de couleurs au cœur du village et, bien sûr, mettre en valeur notre précieux patrimoine local.

Les lavoirs à l'honneur

Cette année encore, une attention toute particulière a été portée aux lavoirs du village. Ces témoins de notre histoire bénéficient désormais d'un écrin végétal soigné, mêlant esthétique et respect de l'environnement. Les entrées de la commune et les principaux espaces publics ont également été parés de nouvelles essences, sélectionnées pour leur résistance et leur floraison généreuse.

Un grand merci aux bénévoles ! La municipalité tient à saluer chaleureusement l'engagement de Christine Guenin et son équipe qui donnent de leur temps pour rendre Pelousey toujours plus accueillant et agréable à vivre.

Ouvrez l'œil lors de vos prochaines balades : la nature reprend ses droits pour le plaisir de tous ●





DÉCLARATIONS PRÉALABLES *favorables*

Nom		Nature des travaux	Date accord
Denis MASSON	4 Grande rue	Clôture	21/01/2026
Nathalie SCHILD	4 bis Grande rue	Clôture	21/01/2026
Martine INDIVISION VIENET	2 Grande rue	Clôture	21/01/2026
Bill GIRARD	15 Grande rue	Fenêtre de toit	05/02/2026
MH Groupe	11 place de l'Europe	Panneaux photovoltaïques	17/02/2026
David FRANZI	37 B Grande rue	Fenêtre de toit	19/02/2026
Dorian VANOTTI	8 rue des Prés de la Noue	Changement de destination du garage en salle de jeux	24/02/2026
Nicolas CURTIT	14 rue du Champ d'Ouin	Piscine (modif emplacement)	05/03/2026
Christophe DOUARD	35 Grande rue	Changement de fenêtres et volets	05/03/2026
Roland GAIFFE	2 rue des Hauts de Pelousey	Panneaux photovoltaïques	06/03/2026
Jean-Louis DENIZOT	31 rue du Vallon du Bouvreuil	Panneaux photovoltaïques	10/03/2026
Pascal GUERRIN	29 A rue du Chêne bénit	Isolation extérieure	10/03/2026
Sébastien TISSERAND	5 rue du Chanot	Enrochement	24/03/2026
Armelle MOISSETTE	2 rue du Champ Jacquot	Construction d'un muret	24/03/2026
Christophe COTE	23 rue du Terne	Panneaux photovoltaïques	24/03/2026
Alexandre BELANGER	2 rue du Champ d'Ouin	Clôture	24/03/2026
Eudes LEFEVRE	4 impasse de la Lanterne	Piscine	26/03/2026
Marion DARCES	32 rue du Séminaire	Panneaux photovoltaïques	31/03/2026
Clément MONNIER	6 impasse de la Niotte	Construction d'un abri de jardin	07/04/2026
Thierry CHOPPE Martine CARREZ	6 rue des Hauts de Pelousey	Ravalement de façade	07/04/2026
Alain Tirolle	7 rue des Essarts	Changement de volets	17/04/2026
Julia WYSSLING	17 rue du Terne	Remplacement porte d'entrée	17/04/2026
Renaud TISSOT	2 rue des Vignes Blanches	Pergola adossée	17/04/2026
Sylvain BOILLOT	4 rue du Chanot	Réfection peinture façade	24/04/2026



PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom		Nature des travaux	Date accord
SCI CHENE BENIT	4 rue du Chêne bénit	Modifications diverses	17/12/2025
Vallery PAUL	Lotissement de Lavaux	Construction d'une maison individuelle	23/04/2026

Informations sur les déclarations préalables et les démarches DT/DICT

Depuis février 2026, les déclarations préalables sont instruites en interne par les membres de la commission Urbanisme de la commune.

Afin de pouvoir étudier les dossiers avec toutes les informations nécessaires, et pour respecter la réglementation en vigueur, il sera demandé :

- Pendant la phase d'étude du projet :

une DT (Déclaration de Travaux)

- Pendant la phase de réalisation :

une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

Ces deux déclarations permettent d'identifier les réseaux enterrés ou aériens présents sur la zone de votre chantier.

Travaux concernés

Vous devez effectuer une DT ou une DICT si vous envisagez des travaux dans votre propriété tels que :

- Élaguer un arbre ou tailler une haie (si une ligne aérienne est proche du chantier) ;
- Construire un carport, une extension, un mur de clôture, une piscine ;
- Rénover une toiture ou réaliser un ravalement de façade ;
- Effectuer un terrassement ;
- ... et tout autre travaux susceptibles d'impacter des réseaux existants.

Pourquoi ces démarches ?

Les réponses des exploitants de réseaux permettent à la commission Urbanisme :

- de vérifier l'absence de servitudes sur l'emprise du chantier ;
- de prendre en compte les recommandations des exploitants ;
- voire d'imposer une interdiction si le projet est trop proche d'un ouvrage sensible.

Comment faire une DT ou une DICT ?

Vous pouvez effectuer vos démarches directement sur le site officiel : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour déposer une DT, une DICT, ou une DT-DICT conjointe.

Besoin d'aide ?

Vous pouvez demander un rendez-vous avec la commission Urbanisme, qui pourra vous accompagner dans vos démarches. ●

Taille des haies

Il est rappelé que les haies et arbustes plantés en limite de propriété ne doivent pas déborder ni sur les propriétés voisines, ni sur le domaine public et doivent donc être taillés à l'aplomb des limites séparatives. La hauteur maximale est de 2 mètres

L'empiètement des haies sur le domaine public pose un véritable problème de sécurité, notamment pour les piétons qui se trouvent dans l'obligation de circuler sur la voirie.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) préconise de ne pas tailler les haies et élaguer les arbres du 16 mars au 15 août pour ne pas déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie.

Dans le Doubs, il est interdit de tailler ou d'entretenir les haies pendant la période du 15 mars au 31 août pour les agriculteurs et les professionnels.

Cette interdiction vise à préserver la biodiversité, notamment pour les oiseaux en période de nidification. Il est donc conseillé d'effectuer ces travaux en dehors de cette période pour éviter des sanctions. Cela reste une préconisation pour les particuliers.



UN NOUVEAU BUREAU AU CCAS

Nouvelle composition du CCAS qui est présidé par le Maire :

Conseillers municipaux : Florence JOYANDET, Patrice GAYET, Christine GUENIN et Françoise FUMEY

Membres extérieurs : Alexandra CLAIRONNE-MOUYOKI, Carmen DEMANGE, Céline CANDAS et Christian ANTOINE.

- Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le centre de vaccination polyvalent du Doubs recherche des locaux mis à disposition de manière ponctuelle pour pouvoir vacciner les personnes les plus vulnérables. La commune a proposé la salle de conseil municipal pour quelques séances, une première séance s'est tenue en avril.
- Le CCAS s'est réuni samedi 28 février pour arrêter les comptes 2025 et valider le budget primitif 2026. Un point a été fait sur les derniers rendez-vous et accompagnements. Pour les mêmes raisons que pour la commune, le CCAS n'a pas pu valider le CFU. Les élus et non élus ont été également remerciés pour leur implication tout au long du mandat.

Relais Petite Enfance

Une fois par mois, plusieurs assistantes maternelles et enfants de la commune ou alentours se retrouvent lors des temps d'éveil et jeux du Relais petite enfance itinérant.

Le 6 février, au périscolaire de Pelousey, plusieurs enfants accueillis chez les assistantes maternelles et à la micro-crèche se sont retrouvés pour préparer et déguster de bonnes crêpes !

C'était un beau moment de partage et de gourmandise.

Les missions du RPE sont diverses, au service des familles et des assistantes maternelles, n'hésitez pas à nous contacter.

- Vous recherchez un lieu d'accueil pour votre enfant ?
- Vous allez embaucher un.e assistant.e maternel.le et vous souhaitez des informations sur les démarches à effectuer ?
- Vous souhaitez vous inscrire sur un temps d'animation ?
- Le métier d'assistant.e maternel.le vous intéresse et vous recherchez des informations ?
- Vous êtes assistant.e.s maternel.le.s et vous avez des questions sur l'accueil des enfants au quotidien ? Vous souhaitez faire de la formation continue... ?

Le RPE vous accompagne !



Contact

Relais Petite Enfance du SICA

8 Grande rue, 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

06 32 15 35 42

rpe.sica@francas-doubs.fr

<https://rfamaudeux.jimdofree.com/>

À SAVOIR

Inscriptions à l'école

Pour inscrire votre enfant, merci d'adresser en mairie les documents suivants :

- le livret de famille : page de l'enfant et page des parents ;
- les pages vaccins du carnet de santé ;
- un justificatif de domicile (facture d'eau,

d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer).

Une fiche d'inscription est à remplir en mairie. Vous serez ensuite contactés par le directeur.

Micro crèche



Les enfants profitent pleinement de l'arrivée du printemps. La micro-crèche favorise les activités dans le jardin, ainsi que les sorties à l'extérieur. Récemment, les enfants se sont rendus à la ferme Baulieu, au parc de la Noue et ils ont participé à leur premier atelier d'éveil à la nature avec un éco-interprète.



ÉCOLE



CARNAVAL 2026 !

Vendredi 3 avril, tous les enfants de l'école, de la Petite Section au CM2, ont pu profiter d'un bel après-midi pour fêter Carnaval. Ils ont défilé dans les rues du village, vêtus de leurs plus beaux déguisements, accompagnés par de nombreux parents, grands-parents et proches.

De retour à l'école, ils ont partagé un goûter bien mérité dans la cour. Cet après-midi festif marquait également la veille des vacances de Printemps.



À fond les maths !

Cette année, notre école a participé au concours de Mathématiques Kangourou. Pour les CM1 et les CM2, il y avait 24 questions de logique, de calcul ou encore de géométrie. Pour les CE2, il y avait les 16 premières questions de la même épreuve.

Pour les CE1, il y avait également 16 questions mais sans classement national (Concours Koala). Chaque élève de chaque classe a été récompensé par un petit fascicule de recherches mathématiques.

Les élèves ayant réalisé les meilleurs scores ont reçu quelques lots supplémentaires (forcément de mathématiques !)



La fin du blues du dimanche soir : votre nouveau rendez-vous Pizza à Pelousey!

Le dimanche soir rime souvent avec frigo vide et manque de motivation pour cuisiner. Pour transformer ce moment de transition en une véritable fête des papilles, un nouvel invité s'installe dans votre village : **PIZZ'AMIS**. Désormais, plus besoin de stresser pour le menu du dernier repas du week-end. L'odeur des pizzas s'empare de la place pour vous offrir une parenthèse gourmande et conviviale. ●



RDV devant la **Salle St Martin**
tous les dimanches soirs

Une nouvelle médecin à Pelousey

Le **Docteur Coralie Gaulard** a le plaisir de vous faire part de son installation avec **Le Docteur Pierre-Luc Mesnier** en qualité de médecin généraliste collaboratrice au 38 Grande Rue à Pelousey.



Les consultations seront assurées sur rendez-vous par téléphone au : **03 81 55 41 00**

ou par internet à l'adresse suivante

www.cabinetmedicalpelousey.fr



MATTÉO DE SYLVAIN PICAUD

Éditions Il est Midi, 2026

Dans ce roman, l'auteur vous invite sur les traces de Mattéo, jeune homme qui a quitté sa campagne pour entrer dans les études supérieures. Dans sa nouvelle vie étudiante, rien ne perturbe réellement son quotidien, jusqu'à ce qu'un doute soit jeté sur un passé, peut-être moins lisse que ce qu'on lui avait toujours fait croire. Pourtant, avant de partir à la recherche de la vérité sur ses jeunes années, Mattéo aurait probablement dû écouter le conseil donné par un mystérieux inconnu, posé, on ne sait pourquoi, sur son chemin : « Toulouse ? C'est une mauvaise idée ! »

Ce roman, écrit sur les méandres psychologiques d'un jeune en manque de (re)père, pose en toile de fond la question universelle : jusqu'où l'amour d'une mère peut-il la conduire ?

Mattéo de Sylvain Picaud est en vente directement chez l'auteur à Pelousey, sur le site de l'éditeur, les plateformes de vente en ligne et sur commande chez tous les libraires.

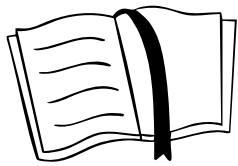
Du même auteur :

Jeanne d'Orléans, la dame de Givry, roman historique (Editions l'Harmattan, 2023)

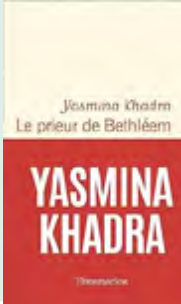
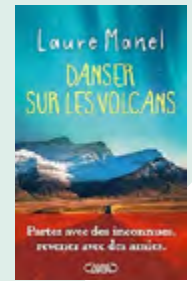
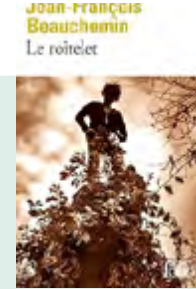
Flo ou les mémoires sélectifs d'un acouphène, roman témoignage (Editions Spinnelle, 2024)



à lire de toute urgence !

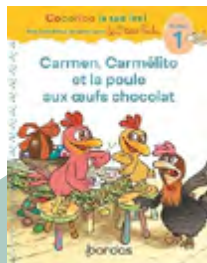


LES NOUVEAUTÉS de la bibliothèque



**POUR
LES PLUS
GRANDS**

**ET LES
PLUS
JEUNES**



Carnaval de l'APE le 28 mars 2026



Cette année encore les participants du carnaval ont donné de leur temps, de leur personne ou ont sorti leurs plus beaux déguisements pour rendre cette journée festive et conviviale malgré un temps maussade. Le défilé dans les rues du village sous une pluie... de confettis est toujours un moment hors du temps où les rues troquent leur calme habituel contre un joyeux chaos fait de chars, de danseurs et de musique pour offrir aux habitants une parenthèse colorée.

La pluie ayant attendu la fin du défilé pour faire son apparition, les crêpes et la buvette gérées par les bénévoles ont clôturé cet après-midi.

Les membres du jury ont élu :

- Le plus beau char : **Char du champ Guillier**
- Les plus beaux déguisements : **Le saloon du Chanot**
- La meilleure ambiance : **Les minions des Essarts**



La journée s'est achevée par une belle soirée animée par **DJ BUZZ** autour d'un repas proposé par Le Bistrot.



Vente de crêpes

le 31 janvier 2026

L'APE remercie le Super U de Pouilley-les-Vignes de nous avoir accueillis le 31 janvier dernier pour notre vente de crêpes. Merci également à tous les bénévoles, et à ceux qui sont venus se régaler ! Grâce à vous, nous avons récolté 293€ qui aideront notamment à financer le projet Musique de cette année.

ATELIERS MUSIQUE

Avril / Mai 2026

Dans le cadre du projet musique de l'école et grâce au financement de l'APE, les enfants ont la chance cette année de participer à des ateliers de découverte musicale animés par l'association Tralalère, petite école d'éveil de la sensibilité musicale.

Au programme : exploration d'instruments, jeux sonores et premières expériences artistiques qui permettent aux enfants de développer leur écoute, leur curiosité et leur créativité. Chaque classe bénéficie de 4 heures d'intervention, offrant ainsi à tous une belle immersion dans l'univers de la musique.

Ce projet se clôturera par un petit spectacle présenté par les enfants, les vendredis 22 mai et 5 juin. Un moment convivial et plein d'enthousiasme en perspective, tant les enfants sont ravis de cette expérience !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PELOUSEY



Vente de fleurs et plants



Notre traditionnelle vente de fleurs et de plants a eu lieu fin avril. L'occasion pour les habitants du village de préparer jardins, balcons et potagers au profit des enfants.

Plantes aromatiques (basilic, thym, romarin, ciboulette, persil), légumes (tomates, courgettes, concombres, poivrons, salades...) ainsi qu'un large choix de fleurs ont été proposés, offrant à chacun de quoi composer ses plantations de saison. L'APE remercie chaleureusement l'horticulteur Philippe Amiot pour la qualité de ses produits et sa réactivité.



Un geste simple, un impact immense : merci à nos donateurs de sang !

34
donneurs

La dernière collecte de sang organisée dans notre village a une nouvelle fois démontré la générosité et la solidarité de ses habitants. Grâce à la mobilisation de **34 donateurs**, ce sont des dizaines de vies qui pourront être sauvées.

Certains ont découvert le don de plasma et envisagent de se rendre en Maison du Don entre les collectes de Pelousey pour contribuer aux besoins en médicaments issus du plasma.

Nous adressons un immense merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de se déplacer ! Chaque don compte, la promotion aussi et, quelle que soit l'action, votre engagement fait toute la différence.

Les besoins restent constants tout au long de l'année : **vosre fidélité est indispensable et le prélèvement de nouveaux donateurs est essentiel pour continuer à sauver des vies !**



Ensemble, continuons à faire vivre cet élan de solidarité et retrouvons-nous le **16 septembre à la Maison de la Noue !**

Assemblée générale de la CRLD

L'Assemblée Générale de notre Association s'est tenue comme convenu le 26 mars dernier et les adhérents présents ont pu découvrir notre programmation de voyages pour 2027.

Le livret de nos voyages 2027 est disponible ! Les programmes complets de chaque voyage seront prochainement mis en ligne sur notre site :

www.associationclrd.fr

Mais, dès maintenant, vous pouvez aussi les demander par email à l'organisateur dont les coordonnées figurent sur la page du voyage concerné.

Le maire était présent à l'AG

Le Maire a participé avec plaisir à Besançon à l'assemblée générale de la CLRD (Culture et Loisirs avec les Retraités du Doubs), qui compte 472 adhérents !

Les nouvelles propositions de voyage ont été dévoilées à cette occasion pour le plus grand plaisir des participants. 16 destinations différentes avec des programmes variés qui permettent de répondre aux aspirations de toutes et tous !



L'école de musique Instruments Chant et Animation (EMICA)



Forte de ses 250 élèves et de ses 24 professeurs, l'école propose des cours de formation musicale ainsi que 16 disciplines instrumentales enseignées par des professeurs diplômés d'état ou titulaires d'un prix de conservatoire.

L'admission des enfants est possible dès l'âge de 6 ans. C'est un cours d'éveil musical agrémenté de la participation à la chorale d'enfants et de la découverte des instruments.

Dès l'âge de 7 ans l'enfant débute l'étude de la formation musicale (solfège) ainsi que l'apprentissage d'un instrument.

Les instruments proposés sont le piano, la guitare, tous les instruments à vent, les percussions, la batterie, l'accordéon, le violon, le violoncelle et le chant individuel.

24
professeurs

Tous ces cours sont ouverts aussi aux adultes !

Pour parfaire la formation de ses élèves, l'EMICA propose aussi la participation aux différents orchestres dès la 2^e année d'instrument. (Ensemble de guitares, groupe de musiques actuelles, ensemble à cordes et orchestre à vent).

On peut aussi pratiquer le chant au sein de la chorale « Emicanto ».

La Mairie de Pelousey met à disposition de l'Emica une salle afin d'y accueillir des cours de Formation Musicale.

Les lieux des autres cours sont : Pouilley-les-Vignes, Franois, Chemaudin-et-Vaux, Pirey et Grandfontaine. ●

250
élèves



Renseignements :

Laurent Silvant (directeur) Mairie de Franois au 03 81 48 53 89 ou 06 37 02 09 38 ou par mail :

emica2@orange.fr - www.emica.fr



La fête de Brasseurs

C'est sous un soleil radieux qu'une foule s'est présentée dès 17h sur l'esplanade de la Noue pour profiter des nombreuses attractions gustatives. Douze brasseurs locaux et huit foodtrucks étaient réunis pour cette cinquième édition afin de régaler les papilles de chacun, et les plus petits (mais les grands aussi !) pouvaient se désaltérer au stand de l'APE et profiter de délicieuses crêpes....

C'est le groupe « Rock in peace » qui a animé la soirée avec des reprises de tubes connus de tous, puis a laissé sa place à Hugo, le DJ de « Starlight music » qui a transformé l'esplanade en dance floor ! Quelle ambiance !

Et cette année, c'est un feu d'artifice sonorisé majestueux qui a illuminé le ciel de Pelousey à la nuit tombée, un véritable enchantement pour tous....

Un grand merci à tous nos sponsors et aux bénévoles qui sont venus renforcer notre équipe.

On vous donne bien entendu rendez-vous l'année prochaine avec grand plaisir !

5^e
édition



Rock in peace
sur scène

8
food trucks



12
brasseurs



Les vignottes à Pelousey

Envie de partager des moments conviviaux, de faire de belles rencontres et de rester actif (ve) dans une ambiance chaleureuse? Notre club est fait pour vous.

Activités variées : jeux de cartes, Rummikub, scrabble... Moments de partage : goûters, événements festifs, repas au restaurant, séances de cinéma, atelier floral etc.

Venez nous rejoindre à la Maison de la Noue tous les mercredis après-midi, vous serez les bienvenus !



Une nouvelle fois, le **cours d'art floral** a rencontré un vif succès. Avec le soleil printanier, les compositions colorées ont inspiré nos adhérentes. Merci au magasin Mily fleurs d'Avanne pour cette prestation.



CLASSIC GRAND BESANÇON

Pelousey au rythme du peloton : La Classic Grand Besançon Doubs est passée chez nous !

Le calme habituel de notre village a laissé place, le temps d'un après-midi, au sifflement des dérailleurs et aux encouragements nourris des supporters. Ce vendredi 17 avril, Pelousey a eu le privilège de voir passer les coureurs de la **Classic Grand Besançon Doubs**, l'une des épreuves les plus prestigieuses du calendrier cycliste franc-comtois.

Un spectacle à couper le souffle

Sur le temps de midi, une atmosphère particulière flottait dans les rues du village. Entre la caravane, les motos de sécurité, celles de la gendarmerie et les voitures chargées de vélos, les habitants se sont rassemblés le long de la chaussée pour ne rien manquer du spectacle avec un petit air de Tour de France.

Le peloton, lancé à vive allure, a traversé Pelousey dans un éclair de couleurs. Menée par les grandes équipes du World Tour, la course était alors en pleine effervescence, les coureurs cherchant à bien se placer avant d'attaquer les difficultés majeures des 170kms du parcours vers la montée finale de la Malate. Cette compétition d'envergure internationale était retransmise en direct sur Eurosport.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE PELOUSEY

Commémoration du 8 mai

En ce vendredi 8 mai 2026 à 12h, Pelousey a commémoré le 81^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie face à un public toujours aussi nombreux devant notre monument aux Morts

Après la montée des couleurs exécutée par Monsieur Lejeune, le président d'honneur de l'Amicale des anciens combattants de Pelousey, Monsieur Vuillemin, a lu le message de l'Union Fédérale des Associations Françaises d'Anciens Combattants, Victimes de guerre et des Jeunesses de l'Union Fédérale.



À l'issue, Madame Barthelet, maire de la commune, accompagnée de huit membres du comité consultatif des jeunes citoyens de notre village, ont lu la dernière lettre à ses parents d'Henri Fertet, résistant bisontin, fusillé le 26 septembre 1943 à l'âge de seize ans.



La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt d'une gerbe par le médecin en chef GAYET, président du Souvenir Français pour le canton historique d'Audeux, accompagné par Monsieur VIENET, conseiller départemental pour le canton de Besançon 2 puis d'une seconde, par le président d'honneur de l'amicale et madame le Maire.

Ensuite, le Major Petrignet, notre maître de cérémonie, a procédé à l'appel des Morts, suivi de la sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise.

Après les traditionnels remerciements aux porte-drapeaux par les autorités accompagnées d'une musique de circonstance jouée par l'orchestre d'harmonie de Pouilley-Les-Vignes, le maître de cérémonie a clôturé cette commémoration.

La journée s'est poursuivie par un vin d'honneur offert par la municipalité, suivi du traditionnel repas de cohésion de notre amicale. Au début de celui-ci, Paul Roussey, ancien combattant, a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau qui officialise ses trois années de fidélité dans cette fonction au sein de notre association.



FOCUS JEUNE TALENT

Connaissez-vous Lily ?

Pelouséenne depuis sa naissance, aujourd'hui collégienne à Pouilley-les-Vignes, Lily est en pleine préparation du brevet des collèges... mais pas seulement !

Lily est, en effet, une adolescente très occupée. Quelques pas de danse classique par-ci, un peu de water-polo par-là, voilà de quoi remplir son emploi du temps, entre deux révisions et une participation active à la « Commission jeunes » de Pelousey, depuis son entrée en sixième.

Ce n'est pourtant pas tout ! Il y a aussi du théâtre d'improvisation, activité idéale pour donner de l'assurance quand on en manque un peu et qui permet d'entraîner sa voix pour mieux affirmer son opinion, en cas de besoin. Alors, quand Lily a appris l'existence du Conseil départemental des jeunes (CDJ), elle n'a pas hésité à faire entendre son envie de s'investir pour les causes qui lui tiennent à cœur. Brillamment élue **conseillère départementale** par l'ensemble des collégiens de Pompidou, fin 2024, Lily a récidivé quelques jours plus tard lors de l'appel à candidatures pour la **présidence d'une assemblée** conçue pour que tous les collégiennes et collégiens du Doubs puissent se saisir de sujets qui les concernent de près. Un discours profondément pensé, prononcé avec aisance, appuyé sur une vraie force de conviction et voilà le CDJ dirigé par une présidente !

À la tête d'une assemblée de 41 membres titulaires et 27 suppléants, d'élus départementaux et de la présidente du Département, Lily a fait, pendant deux ans, l'apprentissage de la démocratie sur le terrain. Elle a appris à diriger les débats, à écouter les opinions des uns et des autres, à mieux affirmer les siennes. Avec les représentants des collèges du territoire de Besançon, elle a réfléchi à la dynamique territoriale du département du Doubs et contribué à l'organisation de l'édition 2025 de l'événement « *coup de projecteur* », rendez-vous régional du spectacle vivant jeune public en Bourgogne-Franche-Comté. Elle a



participé à quelques cérémonies officielles, visité le Sénat, rencontré les élus locaux, défendu ses idées... Deux années emplies d'une activité politique intense qui s'achèvera prochainement, avec l'entrée au lycée.

Lily espère toutefois pouvoir continuer à s'engager utilement, comme elle le fait actuellement en participant également au projet pHARe, de prévention et de traitement des situations de harcèlement dans son collège. Alors pourquoi pas un futur rôle au sein du Conseil académique de la vie lycéenne ?

Si vous croisez Lily marchant au bord d'un chemin, ne croyez pas qu'elle muse au grand air. Elle est certainement en pleine réflexion sur son avenir post-bac, par exemple. Elle se verrait bien faire de la recherche, peut-être en biologie moléculaire. À moins qu'elle ne pense à ses futures actions au service des autres. La politique la tente, plutôt au niveau local pour l'instant. **Elle voudrait aussi militer pour qu'il y ait, non seulement de nombreuses femmes élues, mais surtout plus de femmes encore à la tête des exécutifs locaux, régionaux ou nationaux.** Quelle que soit la voie qu'elle choisira, Lily sait qu'elle pourra s'appuyer sur sa maturité précoce, son intérêt pour toute chose, son énergie, sa capacité de travail et sa gestion rigoureuse d'un emploi du temps chargé.

Future ministre ou présidente ? Lily n'y songe pas encore. Mais qui sait ?



L'échinococcose alvéolaire ?

Quésako ?

Et comment on l'attrape cette maladie parasitaire ?

Des carnivores, tels que le renard, le chien ou le chat (hôtes définitifs) libèrent dans leurs crottes le parasite sous la forme d'œufs.



Ver adulte ténia *Echinococcus multilocularis*, 2 à 3 mm, dans l'intestin des carnivores.



Chez les hôtes définitifs qui dévorent les rongeurs, la larve se transforme en ver adulte.



Les œufs très résistants restent contaminants plusieurs mois dans la nature.

Les hôtes intermédiaires (rongeur, homme) ingèrent les œufs qui se développent au stade larvaire dans le foie.



Les humains risquent d'ingérer des œufs en portant leurs mains à la bouche après avoir touché leurs animaux domestiques.



Relation proie-prédateurs

Chez l'homme, le développement de la larve peut provoquer l'échinococcose alvéolaire, une maladie rare du foie, lentement évolutive mais mortelle si elle n'est pas traitée. En France, 30 à 40 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année.

Des gestes simples de prévention



Se laver les mains après avoir jardiné, touché un animal ou avant de manger



Emballer et jeter à la poubelle les crottes. Ne pas les composter



Laver abondamment les fruits et légumes



Vermifuger votre chien chaque mois avec du praziquantel s'il est à risque (s'il chasse et mange des campagnols)



Cuire les légumes du jardin. Privilégier tartes et confitures. La congélation ne tue pas les œufs du parasite



Porter des gants jetables quand vous manipulez un cadavre de renard



CALENDRIER

de collecte des ordures ménagères

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

VOTRE JOUR DE COLLECTE :

Mercredi

DÉCHETS RÉSIDUELS
SEMAINE
paire

DÉCHETS RECYCLABLES
SEMAINE
impaire

→ Après un jour **férié**
la collecte se décale au lendemain

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
	31 V	31 L		31 S		31 J

Horaires des éco-centres

PIREY

Horaires d'été (du 1^{er} mars au 31 octobre) :

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50

Samedi :

8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50

www.sybert.fr/equipements/dechetterie-de-pirey/

PLACEY - NOIRONTE

Horaires d'été (du 1^{er} mars au 31 octobre) :

Lundi :

8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50

Mardi - mercredi - vendredi :

8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50

Jeudi : fermé

Samedi :

8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50

www.sybert.fr/equipements/dechetterie-de-placey/



POUBELLE EN BORD DE ROUTE

Afin de garantir la sécurité de tous et de préserver la qualité de notre cadre de vie, nous vous remercions de vouloir rentrer vos bacs de poubelle après le passage de la collecte.



FOCUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un dispositif gratuit proposé par la police et la gendarmerie pour protéger les logements des vacanciers pendant leurs absences prolongées. Ce service permet une surveillance quotidienne de jour comme de nuit, en semaine et le week-end, par des patrouilles de la police ou de la gendarmerie. Les forces de l'ordre signalent les dégradations, cambriolages ou tentatives d'effraction aux occupants, qui peuvent alors agir en conséquence, comme déposer une plainte ou signaler le sinistre à l'assureur. L'inscription à l'OTV peut se faire en ligne ou sur place, selon le lieu de résidence.



Horaire de tonte et travaux extérieurs

Une tondeuse à gazon émet un bruit fort qui peut vite devenir un cauchemar pour les voisins. Entretenir son jardin est une activité qui peut alors porter atteinte à la sérénité et la santé du voisinage si elle est réalisée de façon intempestive.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble des engins de tonte : les tondeuses à gazon, les tracteurs de pelouse, les robots, ainsi que tous les engins thermiques ou électriques. De plus, il faut savoir qu'une tondeuse à gazon doit être conforme à la réglementation au niveau de ses émissions sonores.

- du **lundi au vendredi**, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- le **samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- le **dimanche** : de 10h à 12h
- les **jours fériés** : de 10h à 12h.

Si vous ne respectez pas ces horaires, **vos voisins peuvent vous demander d'arrêter votre activité.**

Respectons nos voisins !

- **Communication** : Maintenez une communication claire et honnête avec vos voisins pour éviter les malentendus.
- **Horaires de bruit** : Réduisez le volume de la musique et de la télévision, surtout entre 22h et 7h.
- **Fêtes et réunions** : Prévenez vos voisins si vous organisez une fête ou une réunion pour éviter de perturber le calme.
- **Travaux de bricolage** : Respectez les horaires autorisés pour les travaux bruyants, généralement du lundi au vendredi de 9h à 19h.
- **Propreté des espaces communs** : Assurez-vous que les espaces communs restent propres et accueillants pour tous.



Ces pratiques peuvent contribuer à créer un **climat de bon voisinage** et à prévenir les conflits.



État civil



Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- Mia DEKHIL 10/02/2026
- Anna MOREIRA-CAPELLI 21/02/2026
- Côme KOENIG 12/03/2026
- Anaya LEFORT 13/03/2026



Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :
Patrick SANTI le 21 mars 2026



Pacte Civil de Solidarité

Nous avons le plaisir de vous faire part du Pacs entre :

Basile HAKKAR LEJEUNE et Coraline BACHELARD
le 28 février 2026



Mariages

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage entre :

Christophe DECREUSE et Isabelle ANTONI
le 25 avril 2026

Émilie PERNOT et Johnny JEANROY le 9 mai 2026

Pour information, notre liste n'est pas exhaustive, les personnes concernées devant nous donner leur accord pour publication en respect de la législation relative à la protection des données.

TEMPS FORTS

à Pelousey

- **11 juin : Concert Harmonie Pouilley-les-Vignes** 20h30, Esplanade de la Noue
- **5 juillet : Championnat de l'Avenir Bourgogne-Franche-Comté cyclisme** par l'Amicale Cycliste bisontine à partir de 9h
- **5 juillet : Guinguette** du CCAS, 16h - Esplanade de la Noue
- **13 juin : Faites de la musique** organisée par l'ALE
- **26 juin : Fête école** organisée par l'APE
- **27 juin : Pelous'Est Propre** organisé par le Comité Jeunes Citoyens
- **16 septembre : Don du sang**
- **26 septembre : Concert Orchestre Municipal de Besançon**

Les Food trucks présents à Pelousey

- Pizzamis** le dimanche soir
- Comptoir libanais** le mardi soir
- Autour d'une pizz'** le jeudi soir
- Burger à la ferme Baulieu** le vendredi soir



Retrouvez ces événements et plus d'informations dans notre agenda sur le site intramuros : www.intramuros.org/pelousey/agenda



Idées sorties

Grand Besançon
Métropole :

www.besancon-tourisme.com/pdf/semainier.pdf